

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2016

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL602

présenté par
M. Denaja, rapporteur

ARTICLE 8

A l'alinéa 3, après le mot :

« ou »,

substituer au mot :

« les »,

le mot :

« des »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.